

MISE EN SERVICE D'UNE LIAISON PAR CÂBLE ENTRE FONTAINE ET SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTG), autorité organisatrice des mobilités sur les 49 communes de la métropole grenobloise, prévoit la **mise en service d'une liaison par câble desservant les communes de Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux.**

Le tracé retenu prévoit 6 stations dont 4 avec une exploitation commerciale pour une longueur d'environ 3,7 km. Cette nouvelle liaison permettra de relier les grandes polarités actuelles et en cours de développement sur le secteur Nord-Ouest de la métropole ainsi que les lignes structurantes du réseau de transport existant tout en s'adaptant à un environnement très contraint : franchissement du Drac et de l'Isère, de l'A480 et de la RN 481, passage sous des lignes électriques et au-dessus des voies ferrées.

Dans le cadre de la préparation d'un Marché Public Global de Performance pour une mission de Conception, Réalisation et Maintenance prévue pour le second semestre 2019, **le SMTG invite les acteurs de la filière du transport par câble qui le souhaitent et pouvant justifier d'une expérience ou d'une capacité à assurer une telle mission, à venir présenter leur savoir-faire et leur technicité** sur les thématiques suivantes :

- ▶ Système de télécabine débrayables
- ▶ Véhicules
- ▶ Sécurité des biens et des personnes
- ▶ Accessibilité et information voyageurs
- ▶ Motorisation
- ▶ Intégration urbaine de gares/stations
- ▶ Maintenance



Du fait de la longueur du tracé envisagé et du nombre de stations, **le SMTG invite les participants à exposer leurs solutions techniques innovantes mais avant tout les plus fiables et économiques en matière de transport par câble urbain.**

Le présent avis n'a pas pour finalité la conclusion d'un contrat de la commande publique. Les besoins du SMTG feront l'objet d'une procédure ultérieure spécifique.

ORGANISATION DU SOURCING

MERCREDI 20 MARS

SMTG, 3 RUE MALAKOFF À GRENOBLE

Durée : 1h30 par entité

Les entités intéressées sont invitées à se faire connaître avant le 18 mars prochain inclus auprès des services du SMTG : damien.favier@lametro.fr

Une confirmation d'inscription leur sera adressée ultérieurement précisant le déroulé détaillé de l'audition.